



Municipalité  
de  
1081 Montpreveyres

## Tarifs d'évacuation des eaux Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021

# Evacuation des eaux

**Taxe d'épuration au m<sup>3</sup> consommé**  
(passant de Fr. 1.60 à Fr. 2.--)

Fr. 2.-- / m<sup>3</sup>

**Eaux claires (EC)**

(passant de Fr. 0.30 à Fr. 0.40)

- Taxe d'utilisation du collecteur (m<sup>2</sup> de surface construite)

Fr. 0.40 / m<sup>2</sup>

**Taxe d'utilisation du collecteur eaux usées (EU) au m<sup>3</sup> consommé**

(passant de Fr. 0.50 à Fr. 0.60)

Fr. 0.60 / m<sup>3</sup>

Entrée en vigueur : au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Adopté en séance de Municipalité du 8 juin 2020

Adopté en séance du Conseil général du 8 décembre 2020 (budget 2021)

Au nom de la Municipalité  
Le syndic Le secrétaire

  
Jacques Chappuis

  
Natalia Tornay



Affiché au pilier public : le 29 janvier 2021

Délai de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours qui s'exerce par écrit dans les trente jours à partir de la date d'affichage. L'acte de recours doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours